

RAPPORT D'ACTIVITÉS EXERCICE 2017

Sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitetement des déchets

Décret n°2000-404 du 1 mai 2000

Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015

La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement, et plus précisément le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, définit les grandes lignes d'un rapport qui doit être rédigé par l'ensemble des collectivités compétentes dans le domaine des déchets ménagers, et cela afin de garantir la transparence de leur activité et l'information des usagers.

L'article 40 de la Loi n°99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale stipule : "le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus."

Editorial



Les premières préoccupations des pionniers de l'écologie se limitaient principalement à la protection des espèces animales et végétales. Ce n'est qu'après l'apparition des premières pollutions massives, avec leurs toxicités et leurs répercussions sur la santé humaine, que commence véritablement à pointer l'inquiétude du grand public que le risque de disparition de quelques « bestioles » avait laissé jusqu'ici plus ou moins indifférent.

Les déchets ont subi le même sort. Entassés dans des décharges à ciel ouvert dans l'insouciance générale, ils sont maintenant valorisés, recyclés selon des méthodes élaborées, et font l'objet de prévention pour limiter leur production. Aujourd'hui l'utilisation des matières premières secondaires, c'est à dire des matériaux issus du recyclage de déchets, s'est généralisée dans l'industrie mondiale. Notons en complément, dans des considérations bassement mercantiles, que le cours des prix de ces matériaux fluctuent, économie de marché oblige, ce qui rend les filières de reprises fragiles et les recettes fluctuantes... Mais l'effort environnemental est bien présent lui! Nous tendons encore vers de grandes améliorations sur le sujet. En témoigne d'ailleurs les mesures présentées récemment par le gouvernement visant à favoriser l'économie circulaire et le recyclage, et donc à réduire significativement les déchets résiduels.

Pour l'heure le SIRTOM œuvre, sur le terrain, à développer le tri et à réduire le plus possible le volume de nos poubelles. L'année 2017 a été satisfaisante en la matière et la conjoncture, si fragile soit elle, plutôt favorable. Ainsi les efforts conjugués des habitants en matière de tri, le travail en interne des services du SIRTOM pour leur optimisation, ont permis de ne pas augmenter et ce pour la quatrième année consécutive la participation financière demandés aux Communautés de Communes, soit par voie de conséquence, ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages de notre territoire.

Ainsi quel que soit nos objectifs : écologiques et/ou financiers, leurs accomplissements nécessiteront à minima le travail en commun des élus, des agents de la collectivité et surtout l'action des éco-citoyens que nous sommes tous.

En vous souhaitant bonne lecture.

Lucien AUBERT

Sommaire

Présentation de la structure

- 1. Le territoire
- 2. L'organisation institutionnelle
- 3. L'équipe administrative et technique

L'activité 2016 par compétences et services

- 1. La collecte des ordures ménagères et le tri sélectif
- 2. Le quai de transfert
- 3. Le traitement des déchets ménagers
- 4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire
- 5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires
- 6. Les installations de stockage de déchets inertes
- 7. Le garage
- 8. Les opérations spécifiques
- 9. Le service communication et l'animation

Les données financières

- 1. Coût annuel moyen par habitant
- 2. Les principales recettes de fonctionnement par service
- 3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2017
- 4. Evolution budgétaire de 2011 à 2017
- 5. Evolution-cours de la dette

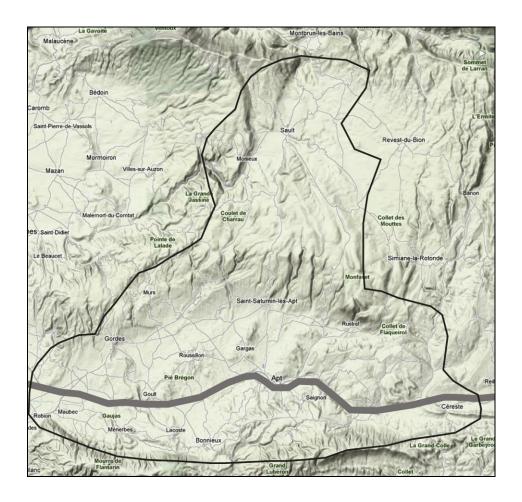
Présentation de la structure

1. Le territoire

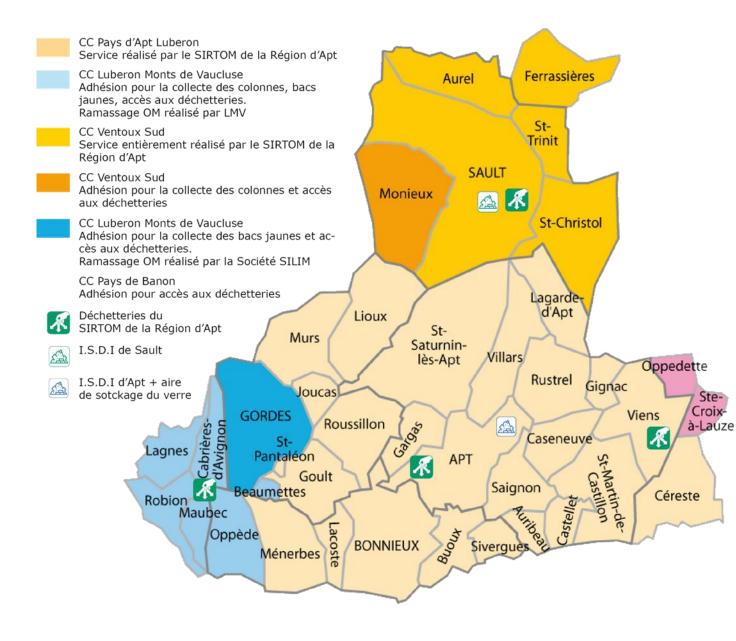
Durant l'année 2017, trente-neuf communes ont eu recours aux services du SIRTOM de la Région d'Apt pour une population de 47 084 habitants permanents Source : INSEE Recensement / au 1er janvier 2013 (les populations légales 2013 pour le département de Vaucluse entrent en vigueur au 1/01/2016 ; code officiel géographique de l'INSEE)

Toutes les communes adhérentes par l'intermédiaire des trois communautés de communes : C.C. Pays d'Apt Luberon, C.C. de Luberon Mont de Vaucluse et C.C. Ventoux Sud.

La commune de Monieux est toujours desservie par convention pour la collecte sélective et les déchetteries (C.C. Ventoux-Sud) et la C.C. du Pays de Banon utilise nos déchetteries pour les habitants d'Oppedette et Sainte-Croix-à-Lauze par convention.



Territoire du SIRTOM de la Région d'Apt



2. L'organisation institutionnelle

Le SIRTOM de la région d'Apt est administré par un comité syndical dont les sièges sont répartis entre les communes et les communes de communes adhérentes. Chaque commune est représentée, quel que soit le nombre d'habitants, par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ce qui représente un total de 74 délégués titulaires et 74 suppléants.

Le Comité syndical

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires du syndicat. Il s'agit d'une compétence de droit commun très large dont le vote du budget est l'acte principal. En effet, le budget fixe les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année en cours.

En 2017, le Comité s'est réuni 4 fois :

- le 7 février à Villars (Débat d'orientation budgétaire 2016)
- le 14 mars à Joucas (vote du BP)
- le 5 juillet à St Saturnin les Apt : (pas de quorum)
- 13 décembre à La Tuilière St Saturnin les Apt

• Le Bureau syndical

Le bureau syndical agit par délégation du comité pour le règlement des affaires courantes.

En 2016, le Bureau s'est réuni 4 fois à Apt dans les locaux du SIRTOM aux dates suivantes : 24 janvier, 02 mai, 20 septembre, et 28 novembre.

Il est composé de :

- Monsieur Lucien AUBERT : Président
- Monsieur Yves MARCEAU: 1er Vice-Président
- Monsieur CHABAUD Sébastien : 2^{eme} Vice-Président
- Madame Corinne PAÏOCCHI : 3eme Vice-présidente
- Claude JEAN
- Guilhem CHAUVET
- Michel HAMEAU
- Jean Pierre HAUCOURT
- Guillaume JEAN
- Luc MILLE
- Didier PFRFII 0
- Jérôme REYNARD
- Dominique SANTONI
- Jean Jacques TRAUTMAN

3. L'équipe administrative et technique

L'effectif pourvu pour l'année 2017 est de 52 agents titulaires.

Les services administratifs

Les services administratifs comptent 8 agents titulaires dont 2 à temps partiel. Les services administratifs sont divisés en 4 secteurs :

- Le service comptabilité et gestion
- Le service du personnel
- Le service des marchés publics
- Le service communication et animation

• Les services techniques

Les services techniques comptent 43 agents titulaires. En fonction des besoins des agents saisonniers ou en remplacement d'agents malades sont recrutés.

Le service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (bacs jaunes) est placé sous la responsabilité d'un chef de service qui s'occupe de l'organisation des tournées, de la gestion au quotidien des agents, des relations avec les usagers et les collectivités et de tous les aspects techniques concernant ce service.

La collecte est assurée par une équipe d'agents titulaires composée de 9 chauffeurs poids-lourds et 15 ripeurs, complétée par des saisonniers.

Le quai de transfert, avec deux agents permanents, fonctionne sans interruption du lundi au samedi de 5h45 à 18h45.

Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire séparée en deux parties :

- haut de quai : avec un responsable et 6 gardiens titulaires
- bas de quai : avec un responsable et 5 chauffeurs titulaires

L'entretien de l'ensemble des véhicules et du matériel est assuré par un chef d'atelier, deux mécaniciens dont un titulaire. Les horaires de travail permettent une ouverture de ce service de 5h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'entretien des locaux est assuré par du personnel à temps partiel.

SIRTOM de la région d'Apt Territoire et population		0(1)(1)	0/1 1/50 0 1/	5 (1 1	
C.C. du Pays d'Apt (30 830 habitants)	Collecte ordures ménag.	Sélectif bacs jaunes	Sélectif P.A.V.	Déchetteries	Traitement
Auribeau (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Apt (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Bonnieux (84480)			SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Buoux (84480)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Castellet (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Caseneuve (84750)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Cereste (04110)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Gargas (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Gignac (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Goult (84220)			SIRTOM (depuis 01/09/16)		SIRTOM
Joucas (84220)		, ,	SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Lagarde d'Apt (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Lacoste (84480)			SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Lioux (84220)	SIRTOM (depuis 01/09/16)	' '	, , , , , , ,	SIRTOM	SIRTOM
Ménerbes (84560)	SIRTOM (depuis 01/09/16)			SIRTOM	SIRTOM
Murs (84220)			SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Rustrel (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Saignon (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST Saturnin les Apt (84490)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Sivergues (84400)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Roussillon (84220)			SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Villars (84400)	SIRTOM	SIRTOM (depais 01/05/10)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST Martin de Castillon (84750)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST Pantaleon (84220)			SIRTOM (depuis 01/09/16)	SIRTOM	SIRTOM
Viens (84750)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
C.C. Luberon Mont de Vaucluse (13 357 habitants)	SINTOW	SINTOW	SIKTOW	SINTOW	SINTOIVI
Les Beaumettes (84220)	CCLMV (nres	tataire Privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Cabrières d'Avignon (84220)	CCLMV (pres	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Gordes (84220)		tataire Privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Lagnes (84800)	CCLMV (pres	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Maubec (84660)	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Oppede (84580)	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Robion (84400)	CCLMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
C.C. Ventoux sud (2 820 habitants)	CCLIVIV	SINTOW	SIRTOW	SINTOIVI	SINTOIVI
Aurel (84390)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Ferrassières (26570)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Monieux (84390)	SINTOW	SINTOW	SIRTOM	SIRTOM	SINTOW
ST Christol (84390)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST Trinit (84390)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
Sault (84390)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
C.C. Pays de Banon (141 habitants)	SINTOW	SINTOW	SINTOW	311(1014)	311(101)
Oppedette (04110) ⁽¹⁾				SIRTOM	
St Croix à Lauze (04110) ⁽²⁾				SIRTOM	

L'activité 2017 par compétences et services

Le SIRTOM de la région d'Apt est un syndicat mixte ayant pour objet la réalisation et la gestion des équipements nécessaires à la gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la gestion et l'organisation de la collecte.

Le SIRTOM exerce l'intégralité de la compétence transfert et traitement. En ce qui concerne les collectes, une partie de la compétence est exercée directement par des communes ou des communautés de communes, à savoir :

- Collecte des ordures ménagères : communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse,
- Collecte des bacs jaunes : Communes de Gordes et Les Beaumettes

1. La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

• Collecte des ordures ménagères résiduelles

Cette collecte concerne 31 communes pour une population permanente de 33 363 habitants.

Les déchets ménagers résiduels sont collectés en points de regroupement à l'aide de bacs roulants de 240 à 750 litres, avec une fréquence de 2 à 5 fois par semaine, qui est plus forte pendant la saison estivale. L'ensemble de ces bacs subit un lavage et une désinfection deux fois par an, au printemps et à l'automne.



➤ Depuis 2014, des conteneurs enterrés grands volumes (3 m³) à fond fermé ont été installés avec le financement de la Communauté de Communes du pays d'Apt Luberon sur les communes d'Apt, Gargas et Saint Saturnin les Apt et Caseneuve.

Le SIRTOM a opté pour ce mode de collecte polyvalent avec une benne traditionnelle équipée d'une grue auxiliaire qui permet à la fois de collecter les conteneurs aériens et ceux qui sont enfouis.



Ce nouveau système participe également à l'amélioration esthétique, à la propreté et à la salubrité du territoire. De plus, la hauteur des trappes permet une meilleure accessibilité aux personnes handicapées.

En partenariat avec les intercommunalités l'installation de ces dispositifs continue à s'amplifier.

Répartitions des communes par collecteurs

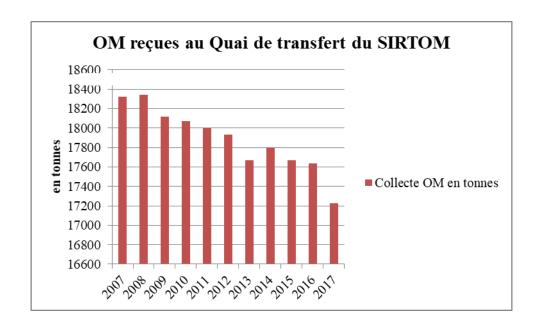
Collecteurs	Ordures ménagères Nombre de communes collectées	Tri sélectif Nombre de communes collectées
SIRTOM	21	26
CC Pays d'Apt Luberon (pour le territoire de l'ex CCPJ)	9	9
CC Luberon Monts de Vaucluse	5	
Commune de Gordes	2	2
Total	37	37

En 2017, ce sont 17 404.310 tonnes d'ordures ménagères résiduelles qui ont été réceptionnées au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt dont 17 223.770 tonnes provenant de la collecte des usagers.

Répartition et tonnages d'OM collectés pour l'année 2017

Collecteur	Nbre de communes collectées	Nbre d'habitants	Tonnage collecté	Kg par Habitant
SIRTOM	21	26 749	9 790.98	366.03
CC PAL (secteur Pont Julien)	9	6 614	2 928.51	442.77
CC LMV (secteur Coustellet)	5	11 305	3 515.25*	310.68.*
C de Gordes	2	2 278	1258.50	552.46

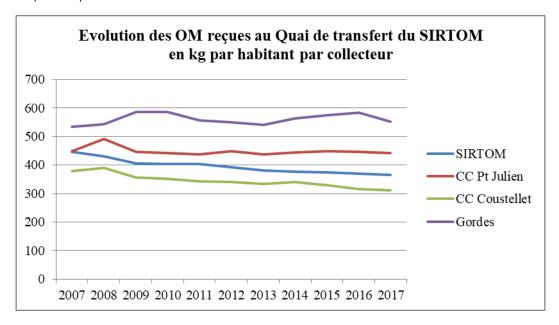
^{*}Au cours de l'année 2017, suite à des pannes de véhicules qui collectent le secteur de Coustellet, des tonnages ont été détournés sur Cavaillon. Ce qui correspond à 266.465 tonnes. Ce tonnage a été comptabilisé afin de calculé le ratio produit par habitant.



Pour l'année 2017, sur l'ensemble du territoire, la quantité de déchets ménagers produits est de 366.88 kg par habitant.

Ainsi les ordures ménagères collectées sur l'ensemble du territoire du SIRTOM ont diminué par rapport à 2016 de 11.29 kg/habitant. Depuis 2008, ce ratio est en diminution.

Nous continuons cependant à enregistrer d'importantes disparités entre les secteurs collectés. Cependant, pour la première année les ratios de tous les secteurs sont à la baisse



Ainsi la production par habitant et par an varie de 310.68 kg pour le secteur collecté par la CC Luberon Monts de Vaucluse à 552.46 kg pour la zone touristique de Gordes en passant par 366.03 kg pour les secteurs collectés par le SIRTOM et 442.77 kg pour les communes de l'ex CC de Pont Julien et Joucas.

Collecte des bacs jaunes

Le SIRTOM exerce directement la collecte du tri sélectif auprès de 36 communes soit une population permanente de 42 155 habitants.

Répartition et tonnages de tri sélectif collectés pour l'année 2017

Collecteur	Nombre de communes collectées	Tonnage collecté	Kg par habitant et par an
SIRTOM	27	1113.35	28.71
CC du Pont Julien (secteur pont Julien)	9	260.56	34.53
C. de Gordes	2	43.95	22.31

Ce qui représente un total de 1 417.86 tonnes de déchets recyclables collectés et réceptionnés au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt. Soit 66.96 tonnes de plus qu'en 2016. Cette augmentation est en partie due à l'augmentation du tonnage du tri sur le secteur du Pont Julien

Ces déchets ont ensuite été expédiés par semi-remorques à fonds mouvants au centre de tri de SITA à VEDENE pour y être triés et conditionnés en balles afin de les envoyer en filière de recyclage.

2. Le quai de transfert

Les déchets arrivant au quai de transfert sont répartis en deux catégories : ordures ménagères et déchets recyclables.

En 2017, ce sont 17 404.310 tonnes d'ordures ménagères et 1 417.86 tonnes de déchets recyclables issus du tri sélectif (bacs jaunes et PAV) qui ont été réceptionnées.

Le personnel effectue les chargements des semi-remorques et les déchets sont transférés à l'usine d'incinération de Vedène pour les OM et au centre de tri de SITA à Vedène également pour les déchets issus des bacs jaunes.

Ce qui représente pour 2017 le nombre de voyages suivant :

Ordures ménagères : 619 voyages à l'usine d'incinération NOVERGIE à Vedène

81 voyages au CSDND de SITA SUD à Entraigues

Tri sélectif : 171 voyages au centre de tri de Vedène.

Les quantités transférées sont les suivantes :

Ordures ménagères transférées (en tonnes)

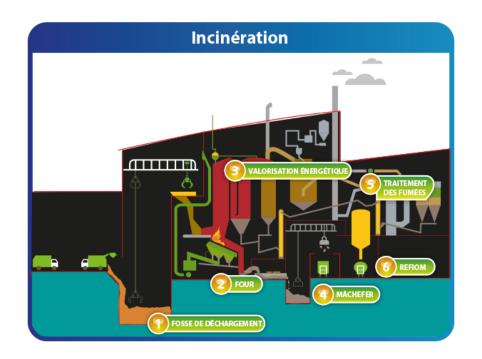
Année 2017	Vedène Incinération	Entraigues Stockage	Donzère Stockage	Jas de Rhodes stockage	Total
Janvier	1239.22				1 239.22
Février	1 097.94				1 097.94
Mars	1255.78				1255.78
Total 1 ^{er} trimestre	3 592.94				3 562.94
Avril	1285.24				1285.24
Mai	1665.76				1 665.76
Juin	510.18	1100.82			1 611.00
	3 461.18				
Total 2 ^{ème} trimestre		1100.82			4 562.00
Juillet	1436.22	235.76			1758.36
Août	1 973.10.				2 030.36
Septembre	1 461.82				1 519.68
Total 3 ^{ème} trimestre	4 871.14	235.76			5 308.40
Octobre	620.60	704.90			1325.50
Novembre	1266.34				1266.34
Décembre	1 142.90				1 142.90
Total 4 ^{ème} trimestre	3 029.84	704.90			3 734.74
Total annuel	14 955.10	2 041.48			16 996.58

3. Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont transférées à L'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E.) de NOVALIE à Vedène pour y être traitées. Cette unité, propriété du SIDOMRA, est exploitée par délégation de service public par SITA Méditerranée.

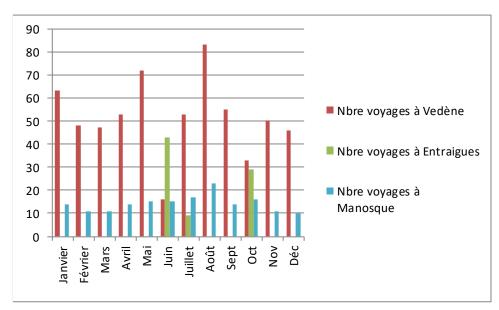


Les déchets sont valorisés par incinération, leur combustion dégage de la chaleur. Surchauffée, elle alimente un groupe de deux turbo alternateurs. L'électricité produite permet d'alimenter le réseau EDF et de satisfaire les besoins énergétiques de NOVALIE. Cette production électrique équivaut aux besoins de plus de 18 000 foyers



Transfert des ordures ménagères et du tri sélectif réceptionnés durant l'année 2017

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Totaux
Tonnage													
OM reçu	1239,22	1097,94	1255,78	1285,24	1665,76	1611	1671,98	1973,10	1461,82	1325,50	1304,78	1367,94	17260,06
quai de	1233,22	1037,54	1233,70	1205,24	1003,70	1011	1071,50	1373,10	1401,02	1323,30	1304,70	1307,34	17200,00
transfert													
Nbre													
voyages à	63	48	47	53	72	16	53	83	55	33	50	46	619
Vedène													
Nbre													
voyages à						43	9			29			81
Entraigues													
Tonnage tri sélectif	93,26	86,98	105,84	116,16	111,14	118,86	129,82	143,24	116,92	107,68	101,46	83,94	1315,3
Nbre voyages à Manosque	14	11	11	14	15	15	17	23	14	16	11	10	171



O.M.

soit en moyenne 24,12 tonnes d'OM par voyage

A noter:

* lors de la maintenance de l'incinérateur de Vedène les OM sont évacuées au CSDU d'Entraigues

Tri sélectif

soit en moyenne 7,69 tonnes de tri sélectif par voyage

4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire

• Les déchetteries

Le SIRTOM met à la disposition des usagers et des collectivités, quatre déchetteries situées à Apt, Coustellet, Sault et Viens.

Le SIRTOM assure le transport des déchets issus des déchetteries vers l'installation de stockage des déchets inertes des DESFESSIS pour les déchets inertes d'Apt, de Coustellet et de Viens et sur celle de DROMEL pour les inertes issus de la déchetterie de Sault, vers le centre de tri multi filières de SITA à Entraigues pour le carton et le papier ou vers les divers repreneurs pour les métaux, les végétaux et le bois.

Quant au « tout venant », il est transporté jusqu'au centre de Stockage de déchets Non Dangereux d'Entraigues, ce centre certifié ISO 14001 est équipé d'un système de récupération et de valorisation des biogaz ainsi qu'un traitement des lixiviats.

Afin de réduire les coûts pris en charge par le syndicat pour l'élimination des déchets, le SIRTOM a signé différents contrats avec des Eco organismes dans la cadre des filières dites de Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

- Eco systèmes pour les déchets d'équipement électrique et électronique,
- Eco DDS pour les déchets dangereux des ménages,
- ALIAPUR pour les pneumatiques,
- COREPILE pour les piles.
- ECO MOBILIER pour les déchets des éléments d'ameublement (D.E.A.)

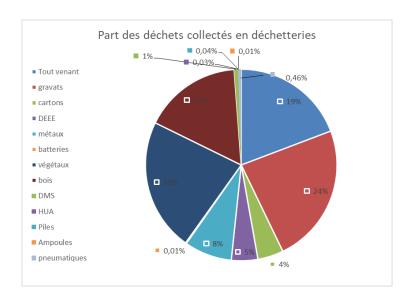
Les déchetteries d'Apt et Coustellet sont équipées de bennes DEA pour recevoir les déchets d'ameublement.

Les déchetteries de Sault et de Viens bénéficient quant à elle d'une aide financière pour ces déchets.



Répartition en tonnage des dépôts dans les déchetteries du SIRTOM pour l'année 2017

	ļ	\pt	Cous	stellet	Saı	ult	Vic	ens
Années	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Tout venant	928.32	930.38	688.04	693.48	84.74	80.73	84.80	111.55
Gravats	1200.48	1138.75	875.04	825.10	63.42	82.65	164.94	183.56
Cartons	230.32	222.48	117.80	151.30	26.55	27.11	24.89	10.35
Métaux	336.30	393.33	273.92	253.88	43.84	52.34	59.76	60.25
Batteries	13.86	11.62	0	0	0	0	0	0
Végétaux	1 086.81	1075.82	855.00	952.53	58.39	32.14	80.94	51.70
Bois	531.72	482.3	524.50	516.25	96.26	115.46	104.62	114.41
DEA	412.28	473.34	56.81	235.84	Non collectés	Non collectés	Non collectés	Non collectés
Huiles	6.03	8.73	4.62	6.12	0	2.7	0.9	3.42
Piles	1.433	1.502	0.637	1.051	0	0.477	0.224	0.215
D.M.S.	35.29	33.114	10.98	26.20	3.85	2.498	13.44	3.707
D.E.E.E.	248.83	236.29	78.70	117.19	36.81	29.97	31.962	30.949
Ampoules	0.605	0.641	0	0	0	0.136	0.109	0
Pneus	22.10	30.299	9.07	8.90	5.40	0	5.01	3.037
HUA	-	1.044	-	1.32	-	-	-	0.3
Total en tonnes	5 054.38	5 039.64	3 495.12	3 789.161	419.26	310.75	571.60	573.45



> ZOOM: Déchets verts

Les végétaux représentent une part grandissante des apports en déchetteries. Une commission déchets verts a été créée afin de réfléchir à des solutions à mettre en place et pour apporter des solutions à l'interdiction de brûler.

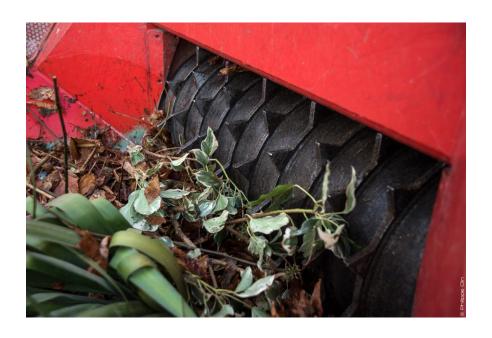
En 2016, le syndicat a réalisé quatre réunions de secteurs afin de rencontrer les représentants élus des communes. A l'issu de ces réunions, et d'un questionnaire envoyé à chaque commune, il a été décidé d'ouvrir les déchetteries le dimanche durant les deux saisons d'apport 2017 : à savoir mars avril et septembre octobre.

Le bilan de cette opération n'a pas conduit à la renouveller. En effet, nos services n'ont pas constaté de modification sur la fréquentation en semaine ni le samedi pour les dépôts en déchetteries et ce sur les deux périodes d'expérimentation.

Le fréquentation des déchetteries le dimanche pour les végétaux est restée faible surtout sur la période automnale.

- Le coût global de l'opération s'élève à près de 15 000€ dont 70% de frais de personnel.
- Les usagers ont déclaré être satisfaits de l'extension de l'ouverture le dimanche en raison de l'utilisation du service sept jour sur sept, de la réduction du temps d'attente et du calme.
- Les tonnages collectés ne sont pas probant et il est peu probable que l'ouveture des dimanche ait permis l'accueil de nouveaux publics

La commission déchets verts a donc décidé de ne pas reconduire cette opération sur l'année 2018.



• La recyclerie:



La recyclerie Apt Luberon a ouvert ses portes en avril 2014. Conçue et mise en place par L'H.A.P.A. (Hébergement d'accueil en Pays d'Apt), elle a pour objectif de valoriser les objets usagés, de contribuer à la réinsertion des

personnes hébergées, de créer des emplois et de sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

Le potentiel de collecte d'encombrants est entre 50 à 70 tonnes par an sur le territoire.

La collecte est réalisée soit sur rendez-vous soit en apport direct.

Un refuge du réemploi a été mis en place par le SIRTOM à la déchetterie d'Apt afin d'accueillir et de redonner une nouvelle vie aux objets qui finissaient jusque-là dans la benne.

Le personnel de la recyclerie vient le collecter une fois par semaine.

Les objets sont ensuite nettoyés, vérifiés, étiquetés et mis en vente tous les mercredis après-midi et premiers vendredis après-midi du mois.

En 2017, la recyclerie a collecté (ou reçu) 71.8 tonnes d'objets divers (hors textiles et métaux) et en a valorisé 47.9 tonnes.

Les objets issus du refuge représentent 9.5 tonnes collectées, après écrémage sur le quai, avec une valorisation d'environ 9 tonnes.



LE MAGASIN EST OUVERT
TOUS LES MERCREDIS DE 14h À
18h
ET
LE 1er VENDREDI DE CHAQUE
MOIS
AUX MÊMES HORAIRES

La collecte sélective des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)

La collecte des points d'apport volontaire équipés de colonnes concerne principalement le verre et le papier.

Evolution de la collecte sélective de proximité de 2009 à 2017

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Verre	1558.78	1557.87	1474.83	1712.34	1635.55	1618.00	1708.74	1746.98	1 917.67
Papiers	1204.01	1185.71	1201.99	749.46	1042.61	994.620	1030.51	956.38	975.132
Emballages	274.05	321.18	255.44	445.19	324.64	352.58	374.30	383.85	392.042
Total	3036.84	3064.46	2932.26	2906.99	3002.80	2 965.26	3 113.55	3087.21	3 284.848
Refus de tri sur papiers et emballages	106.48	145.31	155.15	324.58	194.83	205.45	190.38	237.44	246.61
% refus	7.20 %	9.64 %	10.65%	27.17%	14.25%	15.25%	13.55%	17.72%	18.08%

Les déchets recyclables issus de la collecte sélective (bacs jaunes et PAV) sont envoyés au centre de tri de Vedène, géré par SITA SUD, afin d'être triés et conditionnés pour ensuite être envoyés aux filières de recyclage. En 2017, la collecte du papier a augmanté de 1.96 % et celle des emballages a augmenté de 2.13%.

Quant au verre, il est stocké sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean qui sert de station de transit, puis il est rechargé dans des semi-remorques qui le transfèrent à la Verrerie du Languedoc à Vergèze. La collecte de ce matériau a augmenté de 9.77% en 2017.

Les cartons font également l'objet d'une collecte séparative, qui pour l'année 2017, s'est élevée à 164.44 tonnes dont 142.76 tonnes collectées directement par le SIRTOM et 21.58 tonnes collectées sur le secteur pont Julien.

5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires

Synthèse nº1

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enfouissement* Population Kg/hab	1169,36	1249,52	1336,28	1656.54	6 957.28	3 343.51	3 204.26	3 857 .62
	44852	45219	45601	46068	46391	46400	47 148	47 087
	26,07	27,63	29,30	35.95	150.00	72.10	68.00	81.90
Incinération** Population Kg/hab	18 408,02	18 619,54	18 629,32	18229,20	12 524.64	13 609.94	16 118.78	14 955.10
	44518	44875	45257	45590	46253	45918	46638	46946
	413,50	414,92	411,63	398,82	270.80	296.40	345.60	318.60
Total incinération et enfouissement	19 577,38	19 869,06	19 965,60	19 885.74	19 481.92	16 953.45	19323.04	18 812.72

^{*} Tout venant issu des déchetteries et ordures ménagères détournées en CSDND suite aux arrêts de de l'unité de valorisation énergétique de Vedène en 2016

A ce jour, sur le département de Vaucluse, l'exutoire principal à l'élimination des ordures ménagères reste l'usine d'incinération de Vedène. Concernant le tout-venant (déchets non recyclables et non valorisables), la seule autre alternative est l'enfouissement.

^{**} y compris déchets municipaux

Synthèse nº2

Types de déchets	Production par habitant et par an
Verre	40.80kg
	2016 : 37.50 kg
Papiers	20.80kg
	2016 : 20.50 kg
Emballages	8.4 kg
	2016: 8.20 kg
Cartons	3.5kg en collecte
	8.7 kg en déchetteries
	2016: 3.5 kg en collecte
	8.5 kg en déchetteries
Total collecte sélective	82.20 kg
	2016 :78.20 kg
Ordures ménagères	366.88 kg
	2016 : 378.20 kg
Quantité totale de déchets collectés	449.08kg
	2016 : 456.40 kg

Collecte des DEEE

La performance de la collectivité est de 8.8 Kg/hab/an soit -1.3 % par rapport à 2016. Cette baisse d'explique par une nette diminution du nombre d'écrans collectés (-33.5 %). Le département affiche une performance de 10.5 kg/hab/an, la région de 9.7 kg/hab/an et au niveau national de 10.2 kg/hab/an.

DEEE collectés dans les déchetteries du SIRTOM

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déchetterie d'Apt	265.59	260.50	227.95	243.88	221.8	245.445	272.551	236.29
Déchetterie de Sault	28.60	34.23	30.27	34.22	39.501	37.973	36.81	29.97
Déchetterie de Viens	-	7.69	28.92	28.75	32.274	18.531	31.962	30.349
Déchetterie de Coustellet	-	-	-	-	8.00	49.68	78.70	117.19
Tonnage collecté	294.19	302.42	287.14	306.85	299.6	360.41	420	413.8
Population contractuelle	44 852	45 219	45 601	45 590	45 909	46 785	46 785	46 785
Kg/hab/an	6.56	6.69	6.30	6.73	6.5	7.7	9.0	8.8

Ces performances ont permis d'éviter la production de 2230 tonnes de CO_2 et de faire économiser 503 barils de pétrole.

FOCUS 2016 Détail des tonnages de DEEE collectés

	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	2016 (tonnes)	2017 (tonnes)	Nbre d'appareils 2017	Progression des flux
Gros Electro Ménager Hors Froid	112.1	118.3	140.6	151.8	2 997	+8%
Gros Electro Ménager Froid	59.2	70.2	76.2	79.9	1608	+4.9%
Ecrans	59	78.9	98.2	65.3	3 844	-33.5%
Petit Appareil M	69.2	93	104.1	116.9	49 436	+12.2%
Total	299.6	360.4	419.1	413.8	57 885	-1.3%

6. Les installations de stockage de déchets inertes (ISDI)

Le SIRTOM gère deux installations de stockage de déchets inertes :

- Une située aux Jean-Jean, lieu-dit « Les Desfessis » sur la commune d'Apt,
- Une située sur la commune de Sault au lieu-dit « Dromel ».



En 2017, les tonnages suivants ont été réceptionnés :

2017	Apports extérieurs	Apports déchetteries tonnes	Total
ISDI DROMEL			
(Sault)	0	82.65	82.65
Total DROMEL	0	82.65	82.65
ISDI les Desfessis (Apt)			
 Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses 	0	2 147.51	2 147.51
Total général des apports	0	2 330.16	2 330.16

Les déchets inertes provenant des déchetteries d'Apt, Coustellet et Viens sont entreposés sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean.

7. Le garage

L'entretien des véhicules ainsi que les petites réparations sont assurés en interne.

Le parc de véhicules du SIRTOM de la région d'Apt s'est agrandi avec l'harmonisation des collectes sur le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Il est composé de :

- 10 bennes ordures ménagères dont deux équipées d'une grue auxiliaire
- 2 mini bennes
- 4 camions ampliroll 6x4 dont 2 équipés d'une grue pour la collecte sélective
- 1 fourgon pour l'entretien des bacs
- 6 véhicules légers



Kilométrage parcouru par les véhicules du SIRTOM durant l'année 2017

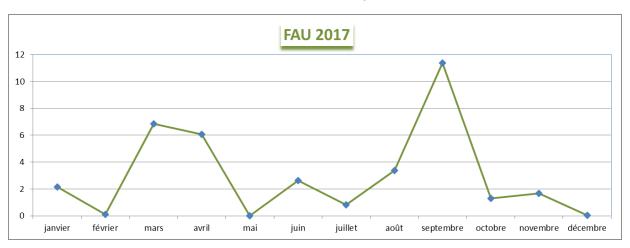
Services	Type de véhicule	Kilométrage	
Déchetterie	Poids lourds	103 000	
BOM – Tri sélectif	Poids lourds	219 500	
Collecte sélective	Poids lourds	46 000	
Déchetterie	Véhicule léger	28 000	
OM – Entretien bacs + mini benne	Véhicule léger	30 500	
Communication	Véhicule léger	20 000	
Garage - Administration	Véhicule léger	10 000	
Total kilométrage parcouru		473 000	

Aux véhicules s'ajoutent l'entretien des broyeurs à végétaux des déchetteries ainsi que le compacteur à carton de la déchetterie de Coustellet et le compacteur mobile servant à l'ensemble des déchetteries.

8. Les opérations spécifiques : la collecte des films plastiques agricoles usagés

La collecte des Films plastiques Agricoles Usagés a été mise en place sur notre territoire en 2009. En février 2012, le SIRTOM a signé une convention d'adhésion au Programme de collecte des déchets de l'agrofourniture pour les films agricoles usagés avec ADIVALOR permettant ainsi de bénéficier de la gratuité de cette collecte.

Saisonnalité des dépôts



Durant l'année 2017, 36.370 tonnes de FAU ont été déposées par les agriculteurs sur le site de stockage. Ce qui correspond aux quantités moyennes amenées annuellement. L'organisme ADIVALOR a évacué 75.82 tonnes de films dont une part du stock de l'année précédente.



9. Le service communication et animation

Essentielle pour assurer la lisibilité et l'efficacité des actions menées par le SIRTOM de la Région d'Apt, la communication est un levier incontournable de réussite. En 2017, deux agents à 28 heures hebdomadaires étaient exclusivement dédiés à cette tache au sein de la collectivité. Dans le cadre de leurs fonctions plusieurs autres agents participent activement aux différentes actions de communication du SIRTOM.

La stratégie de communication suit deux axes principaux :

- La réduction de la production de déchets
- Le développement du tri des déchets

Le service travaille suivant les directives du programme local de prévention des déchets (mise en place par délibération du Comité Syndical du 4 janvier 2012) et en collaboration avec les services techniques pour identifier et corriger, au quotidien, les problèmes sur le terrain.

Des animations sont organisées auprès des enfants et des adultes autour des problématiques du recyclage et de la réduction de la production des déchets.

Le SIRTOM de la Région d'Apt sensibilise le public sur sa mission et sur les enjeux liés à la gestion des déchets via sa gazette trimestrielle d'information, des jeux concours, des visites de sites, des outils de sensibilisation, l'internet via www.sirtom-apt.fr, une journée portes ouvertes, sa participation à diverses manifestations locales (marchés forains, campings, kermesses, manifestations sportives...) et bien sûr via sa présence en porte à porte pour les rencontres directes avec les habitants.

Sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire :

Afin de répandre l'information au sein des différents foyers et de susciter l'intérêt de la nouvelle génération, des animations sont planifiées au sein des établissements scolaires (écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées).



Bien que personnalisées en fonction du niveau scolaire et des projets pédagogiques de chaque classe, les interventions portent en général sur les thèmes suivants : importance du geste de tri, consignes de tri, recyclage des emballages, réduction des déchets, compostage et déchetterie.

238 animations ont été menées au cours de l'année 2017 avec plus de 1500 élèves sensibilisés dans des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, centres de loisirs, centres de formation... sur le thème de la collecte sélective et de la prévention des déchets. Ces

interventions sont dispensées gratuitement et correspondent aux besoins des élèves dans le cadre du programme scolaire. Le partenariat engagé avec les classes s'adapte à la demande des enseignants et permet au SIRTOM d'apporter sa compétence technique au sein même des classes.

Promotion du compostage domestique : mise à disposition de composteurs individuels.

Ouverture des déchetteries le dimanche pour les déchets verts

Du 1er octobre au 26 novembre 2017, les Déchetteries d'APT et de COUSTELLET ont ouverts leurs portes, le dimanche matin, aux usagers pour l'apport de leurs déchets verts. Le SIRTOM de la Région d'APT déploiera pendant les mois d'octobre et novembre un service supplémentaire afin d'accueillir les particuliers le dimanche de 8h à 12h.

Une communication a été réalisée sur les réseaux de diffusion habituel de la collectivité à savoir sa gazette d'information, son site internet et sa page facebook. Pour cette opération il a également été fait :



- 5000 prospectus + 200 affiches avec distribution sur le terrain (porte à porte, commerces...)
- 4 banderoles pour les déchetteries
- Des parutions dans la presse et les journaux d'annonces locales
- Vidéo Youtube
- Spot publicitaire diffusé sur une radio locale.

A l'issue de cette opération, nos services n'ont pas constaté de modification sur la fréquentation en semaine ni le samedi pour les dépôts de végétaux en déchetteries et ce sur les deux périodes d'expérimentation (mars avril et octobre novembre). La fréquentation des déchetteries le dimanche pour les végétaux est restée faible surtout sur la période automnale (31 véhicules journaliers au maximum pour Apt à l'automne et 22 pour Coustellet).

L'ouverture le dimanche n'a pas été pérennisée à la suite de cette expérimentation. Une extension des horaires d'ouverture le samedi sera menée en 2018 (8h / 18h non-stop).

Composteurs individuels:

Dans le cadre d'une politique spécifique de réduction des déchets avec la mise en œuvre d'un programme local de prévention, le SIRTOM de la Région d'Apt poursuit en 2017 la

distribution des composteurs individuels pour les déchets verts et fermentescibles avec la distribution de 200 unités. La collectivité propose la mise à disposition d'un composteur en bois moyennant une participation de 21€.

Le territoire rural du syndicat (taux habitat vertical 6.41% population) se prête à cette technique qui permet une valorisation à la source des déchets et limite ainsi le coût de transport et de traitement. Cette opération est mise en place depuis 2002 avec 3132 composteurs distribués.

Compostage collectif

En partenariat avec le Département et l'ADEME, le SIRTOM de la Région d'Apt a maintenu l'accompagnement des composteurs collectifs sur deux campings pilotes pour la gestion autonome des biodéchets sur ces établissements (camping Le Luberon à Saignon, Camping Arc en Ciel à Roussillon).

Distribution de poules

Pour réduire le poids de leurs poubelles, près de 100 familles du territoire du SIRTOM ont adopté lors de la distribution au mois de juin 2017, moyennant une participation de 5€, deux poules.

Réunies dans des cages à claire-voie en plastique, les 198 poules pondeuses rousses âgées de 6 mois ont fait le trajet depuis St Maximin la Ste Baume dans le Var pour rejoindre leurs nouveaux foyers Vauclusiens.

Depuis le lancement de l'opération en 2013, ce sont très exactement 1008 poules qui ont été distribuées sur notre territoire.

Pour mémoire, la poule peut ingurgiter jusqu'à 75 kilos de déchets organiques par an. En comptabilisant le cumul du cheptel, c'est donc théoriquement 75 tonnes de déchets, qui auraient été détournées de l'incinération en 2017.

Visite de sites

Organisation de visites des déchetteries, quai de transfert avec les groupes scolaires, et les citoyens. Pour bien comprendre le cheminement et le devenir des déchets, la classe est divisée en deux groupes. Le premier assiste à la visite du quai de transfert pendant que le second effectue celle de la déchetterie. Au bout de 30 minutes, un échange de groupe est opéré. Deux visites du centre de tri de Vedène ont également été réalisées.

Journée portes ouvertes



Lors de la Semaine du développement durable, le SIRTOM de la Région d'Apt organise, depuis 2009, une journée portes ouvertes. Pour l'édition 2017 un vide grenier a été organisé le Dimanche 25 juin de 8h00 à 15h00, en plus des traditionnels stands qui sont présentés chaque année.

Lors de cet événement, les plus jeunes ont réalisé de multiples activités pour éveiller leur curiosité et leur sensibilité à l'environnement. Encadré par des artistes professionnels, le thème du recyclage et le réemploi est mis à l'honneur. Pour cela : ateliers créatifs et ludiques pour apprendre à transformer les emballages, nombreux jeux, visite du site, présentation d'un camion poubelle.

Pour les plus grands ; nombreux artistes et exposants (La Recyclerie, le Relai, Végétoil, etc.) ont présenté des alternatives pour consommer de manière plus écologique et économique. Une visite du quai de transfert a été réalisée afin d'apporter des précisions sur l'acheminement des déchets, leur collecte et leur traitement sur le site. Démonstration de chargement des ordures ménagères et de la collecte sélective en direct au grappin.

Message publicitaire cinéma

Depuis 2015, le SIRTOM a réalisé une vidéo pour la promotion de la collecte sélective. Le cinéma est un vecteur unique de diffusion de notre publicité. Les spectateurs sont particulièrement captifs et détendus. Lorsqu'un message publicitaire est diffusé dans de bonnes conditions : grand écran, son Dolby, etc... il en résulte chez le spectateur un souvenir plus intense. Pour le cinéma, il est de 75%. Il exprime le pourcentage de spectateurs qui, après le visionnage d'un film, ont mémorisé le message publicitaire.

Nouveaux voisins

Lettre de bienvenue aux nouveaux résidants sur le territoire du Syndicat avec communication des consignes de tri et abonnement à la gazette d'information. 400 foyers ont été ciblés en 2016 pour cette opération.

Pour les nouveaux emménagés, la phase d'installation correspond à une période où le besoin d'information est plus important. Ces foyers prennent de nouvelles habitudes de consommation, s'intéressent aux possibilités de loisirs et à la vie locale. Le moment est idéal pour communiquer par courrier adressé et faire de ces nouveaux voisins des éco-citoyens.

L'info sur nos Déchets



Tous les trimestres, le bulletin d'information du SIRTOM « l'info sur nos déchets » informe les habitants des dernières actualités en matière de tri, d'environnement et de réduction des déchets. Les lecteurs retrouvent par ailleurs un certain nombre de renseignements pratiques (téléphones, horaires des déchetteries, etc.). La Gazette d'information compte plus de 2800 abonnés papier et 100 abonnements dématérialisés (courrier électronique)

Porte à Porte

Passage en porte à porte chez les habitants avec distribution de sacs de pré-collecte et guides du tri selon les difficultés rencontrées lors du ramassage des conteneurs et modifications du fonctionnement (mise en place des conteneurs enterrés, ramassages des cartons des commerçants...). Environ 500 foyers et professionnels sont démarchés lors de ce type d'action notamment.

Les rendez-vous du tri pendant la saison estivale



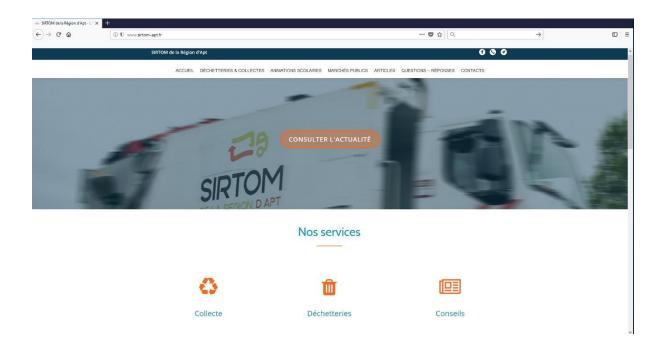
Notre région attire de nombreux estivants venus des quatre coins d'Europe, voir du monde. Leur fréquentation a pour corollaire une forte augmentation des quantités de déchets collectés par nos services. L'objectif d'une sensibilisation en zone touristique est d'encourager les consommateurs à limiter leur production de déchets et à trier pendant leurs vacances, même si les consignes sont différentes de chez eux.

Des ambassadeurs du tri du SIRTOM interviennent ainsi sur les marchés forains de la région ainsi que sur les campings, tant auprès

des habitants que des estivants.

Communication digitale

Le réseau mondial internet est en perpétuelle évolution, que ce soit techniquement ou graphiquement. La refonte du site web du SIRTOM a été nécessaire pour en modifier les fonctionnalités, l'apparence. avec un design plus attrayant et ergonomique et pour qu'il soit mieux adapté aux formats d'écran des smartphones et tablettes.



Le service communication anime une page Facebook Pro pour la collectivité et anime le compte en parallèle avec le site internet www.sirtom-apt.fr. Des vidéos postées sur le site Youtube sont relayées sur les autres sites de la collectivité et donnent aux internautes du territoire une information sur le tri et l'actualité de la collectivité.

Ces éléments sont la vitrine de la collectivité sur le web et donnent un accès rapide à toutes les informations utiles (horaires des déchetteries, consignes de tri, actualités de la collectivité, distributions de composteurs...).

Exemplarité de la collectivité et communication interne

Le Syndicat entretien une politique d'exemplarité du SIRTOM en matière de prévention des déchets et plus largement de développement durable : sensibilisation aux éco gestes, achats publics éco-responsables, tri et réduction de la consommation de papier, dématérialisation, diminution des émissions CO2 (projet sur le GNC).

Des démarches de communication interne sont entreprises avec des réunions d'information sur l'actualité de la collectivité et notamment des actions de dynamique de groupe. Ce travail s'inscrit dans la durée et les résultats seront visibles dans le cas d'un changement organisationnel. Cet outil de management contribue aussi à faire passer des messages de manière plus constructive.

Deux ou trois rendez-vous dans l'année permettent d'entretenir les effets positifs des sessions avec des activités comme le sport, visites culturelles, repas...

Évolution du logo et charte graphique

En 2016, le SIRTOM s'est adjoint les services de la société Stéphanoise de communication « Kraftambules » pour la refonte de l'identité visuelle de ces services avec la conception d'un nouveau logotype. Le travail a débuté dans la seconde moitié de 2016 jusqu'en 2017. Il concerne aussi l'élaboration d'une charte graphique afin d'uniformiser la communication du SIRTOM (gazette d'information, site internet, papier en-tête, signature mail...).



En 2017, le marquage de la flotte de véhicule a permis d'identifier les véhicules de la collectivité et de communiquer sur l'activité du SIRTOM. Les véhicules offrent en effet une communication sur un support gratuit et mobile.

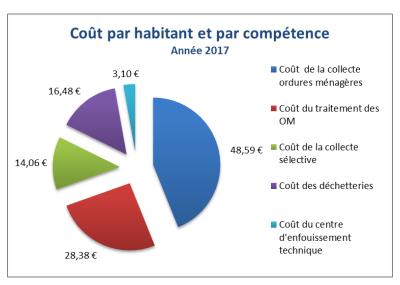
Les données financières

1. Coût annuel moyen par habitant

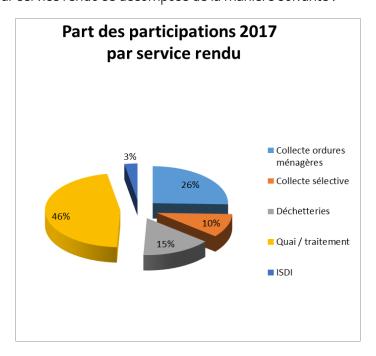
Le coût des services ramené à l'habitant prend en compte les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

En 2017, le coût annuel moyen par habitant est de 110.61€.

Il se répartit de la façon suivante :



La part des participations par service rendu se décompose de la manière suivante :



2. Les principales recettes de fonctionnement par services

Produits des services	Collecte OM	Collecte sélective	Déchetteries
Redevance enlèvement	17 531.47€		
Régie déchetteries			15 957.00 €
Autres marchandises (recettes déchetteries)			201 656.80 €
Autres produits (Col. Sél.,)		91 932.60€	
Soutiens Eco organismes	451 659.22€		

3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2017

MARCHES - PROCÉDURES ADAPTÉES de 25 000 € HT à 221 000,00 € HT							
MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES							
TRAITEMENT DE TOUT VENANT ET ENCOMBRANTS PROVENANT DE QUATRE DECHETTERIES DU SIRTOM DE LA RÉGION D'APT	NOTIFIÉ LE 07/04/2017	SUEZ RV MEDITERRANÉE	11 782				
FOURNITURE DE CONTENEURS ENTERRÉS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LE SIRTOM DE LA RÉGION D'APT	NOTIFIÉ LE 04/07/2017	CONNECT SYTEE	13 854				
ACQUISITION D'UN BROYEUR À VÉGÉTAUX D'OCCASION OU RECONDITIONNÉ POUR UNE DÉCHETTERIE DU SIRTOM DE LA RÉGION D'APT	NOTIFIÉ LE 29/05/2017	ARCHER MAINTENANCE ENVIRONNEMENT	38 110				
		Lot n°1 : COTE ROUTE AYME & FILS SAS	84 204				
	Lot n°2 : SAS GARAGE GAY Lot n°3 : CHABAS AVIGNON SAS Lot n°4 : SAS GARAGE GAY Lot n°5 : CHABAS AVIGNON SAS	84 404					
PRESTATION DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION DES VÉHICULES DU SIRTOM DE LA RÉGION D'APT			84 130				
		Lot n°4 : SAS GARAGE GAY	84 404				
			84 130				
TRAITEMENT DU BOIS DE CLASSE B ISSU DES DCHETTERIES DU SIRTOM DE LA RÉGION D'APT	NOTIFIÉ LE 06/11/2017	PINGUET ENVIRONNEMENT SAS	84 220				

4. Evolution budgétaire de 2011 à 2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses de fonctionnem ent	5 090 738.57 €	5 423 249.12 €	5 512 295.88 €	5 690 498.97 €	5 662 930.59€	6 061.452.59	6 384 175.81
Dépenses d'investissem ent	1402746.44€	673 590.48 €	915 325.60 €	1258 446.64 €	575 908.25€	718 672.18	781 325.35
Total dépenses	6 493 485.01 €	6 096 839.60 €	6 427 621.48 €	6 948 945.61 €	6 238 838.84€	6 780 124.77	7 165 501.16
Recettes de fonctionnem ent	5 522 907.23 €	5 785 439.96 €	5 705 458.10 €	5 776 908.54 €	6 066 011.52€	6 776 616.23	6 678 667.01
Recettes d'investissem ent	1 966 164.24 €	1451425.27€	2 004 966.32 €	1988 509.83 €	1385 870.28 €	1283 024.92	873 313.76
Total recettes	7 489 071.47 €	7 236 865.23 €	7 710 424.42 €	7 765 418.37 €	7 451 881.80 €	8 059 641.12	8 646 497.15

5. En-cours de la dette

		2015	2016	2017
<u>EMPRUNTS</u>				
Encours de la dette - Capital restant dû	CDR au31/12	718 698,24	560 658,72	235 367,78
Intérêts restant dû	IRD au31/12	144 018,59	118 343,84	53 278,60
Annuité de l'exercice : intérêts des emprunts		34 458,05	25 674,75	18 892,75
Capital remboursé sur la période	Amortissement des emprunts	242 803,57	158 039,52	43 759,39
Etat de la dette globalisé	Annuités	277 261,62	183 714,27	62 652,14
ICNE de l'exercice		10 473,09	9 249,08	8 729,55
Emprunts réalisés	Nb	-	-	1
Emprunts garantis		-	-	0,00
Encours de la dette	En %	12,02%	8,79%	0,08%
Dette récupérable				0,00€
Encours de la dette			7 186,98	5168,99
Montant de l'encours				100,00%
<u>AMORTISSEMENTS</u>				
Amortissements cumulé de l'exercice		3 355 933,31	1 382 762,17	1 138 660,70
Valeurs nettes comptable cumulées de l'exercice (VNC)	VNC au 31/12	5 415 763,58	739 798,41	1 813 303,39
Échéance de l'année		450 030,20	415 670,59	403 119,31
Cessions de l'exercice (775)		27 087,02	40,00	0,00

